



5

LOGEMENT ET SÉCURITÉ

- 1 - Adaptation du logement
- 2 - Vivre en établissement médico-social
- 3 - Système d'alarme



LOGEMENT ET SÉCURITÉ

5.0

Vivre sereinement passe aussi par un logement en adéquation avec ses besoins. Cette page met à votre disposition des informations et des ressources pour vous aider à adapter votre cadre de vie.

QUELQUES INFORMATION UTILES

PRO SENECTUTE

Formes de logement pour seniors



BUREAU DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Aménager l'habitat pour éviter les chutes

Voir chapitre 4.2



PRO INFIRMIS

Moyens auxiliaires et adaptations architecturales au lieu d'habitation





ADAPTATION DU LOGEMENT

5.1

L'adaptation du logement est essentiel pour préserver son autonomie le plus longtemps possible. Les ressources suivantes, comme par exemple l'intervention d'un-e ergothérapeute, pourront vous venir en aide.



📍 Route de l'Hôpital 1 - 1681 Billens
☎ 026 565 30 55
✉ centreergoglance@hin.ch
🌐 centreergoglance.ch



Préservez votre autonomie et votre sécurité après 60 ans: les ergothérapeutes du **CENTRE ERGO GLÂNE** vous accompagnent à domicile ou en consultation pour améliorer votre équilibre,

adapter votre environnement avec des moyens auxiliaires, et maintenir votre qualité de vie et votre indépendance.



📍 -
☎ -
✉ info@qualidomum.ch
🌐 qualidomum.ch



Le service **QUALIDOMUM** propose des conseils personnalisés d'aménagement du logement, à des

fins de prévention et de maintien à domicile. Il a été créé avec le soutien de l'Etat de Fribourg.



📍 Altenbergstrasse 29, PF 686 - 3000 Berne
☎ 031 313 88 44
✉ evs-ase@ergotherapie.ch
🌐 ergotherapie.ch



L'ASSOCIATION SUISSE D'ÉRGOTHÉRAPIE

s'engage pour le développement de la profession et les intérêts de ses membres.

PRESTATIONS

Annuaire des ergothérapeutes



📍 Route Industrielle 47 - 1897 Port-Valais
☎ 021 633 71 71
✉ info@hyseco.ch
🌐 hyseco.ch



HYSECO est une entreprise spécialisée dans l'adaptation des salles de bain. Elle s'engage pour favoriser le maintien à domicile des seniors.

PRESTATIONS

Porte pour baignoire - antidérapant baignoire
Transformation en douche - Antidérapant sol



VIVRE EN ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL

5.2

L'EMS (établissement médico-social) est un lieu de vie médicalisé offrant des prestations médico-sociales, c'est-à-dire des prestations sociales, hôtelières, de soins et d'animations. C'est une solution pour les personnes fragilisées pour lesquelles les moyens du maintien à domicile sont épuisés, qui ont besoin de soins ainsi que d'un accompagnement spécifique.

LES INSTITUTIONS FRIBOURGEOISES OFFRENT DIFFÉRENTES FORMES D'HÉBERGEMENT :

Long-séjours médicalisés reconnus par le canton

Longs séjours dans un établissement médico-social admis à pratiquer à la charge de l'assurance obligatoire des soins

Long-séjour en unité spécialisée en démence (USD)

Court-séjours médicalisés

Accueils de jour

Appartements protégés

Le choix du home peut se faire librement. Mais encore faut-il qu'il y ait une place de libre. Le domicile légal reste celui d'avant l'entrée en home.

Lorsque c'est possible, il est bien de prévoir une visite de l'établissement et un entretien avec le directeur ou une personne de référence avant de procéder à son inscription.

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription se fait auprès du centre de coordination du district dans lequel se trouve l'EMS.

La liste des centres de coordination se trouve sur le site internet de l'association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile (AFISA) : www.afisa-vfas.ch.

La liste des EMS du canton de Fribourg se trouve également sur cette page web.

Pro Senectute Fribourg peut vous aider à entreprendre les démarches d'inscription dans un EMS.

FINANCEMENT D'UN LONG SÉJOUR EN EMS

PARTICIPATION DE LA CAISSE-MALADIE (LAMAL)

L'assurance maladie de base finance une partie des soins. Les frais sont facturés directement à la caisse-maladie du résident. La caisse-maladie refacture au résident la franchise et la quote-part.

PARTICIPATION DES POUVOIRS PUBLICS

Les pouvoirs publics participent à une partie des frais de soins. Ces frais sont directement facturés au Service de la prévoyance sociale.

PARTICIPATION DU RÉSIDENT

Les frais de pension, d'accompagnement ainsi qu'une partie des soins sont facturés au résident qui les paie grâce à ses propres ressources :

- Rente AVS
- Rente du 2e pilier (LPP)
- Allocation pour impotent (API)
- Autres revenus (SUVA, LAA, etc.)
- Part de la fortune
- Intérêts de la fortune

En fonction de la situation financière du résident, ses ressources peuvent être complétées par deux aides :

- Participation de la Caisse de compensation avec des prestations complémentaires. Les prestations complémentaires sont versées en même temps que les rentes AVS.
- Participation de l'Etat par une subvention au frais d'accompagnement. La participation aux frais d'accompagnement est versée à l'EMS et déduite de la facture. Cette subvention ne peut être accordée qu'aux personnes qui sont domiciliées dans le canton depuis deux ans au moins avant le dépôt d'une demande pour cette subvention.

PLUS D'INFORMATION SUR LES EMS DE LA GLÂNE



 Rue de l'Eglise 29 - 1681 Billens
 026 565 00 00
 rsg@sante-glâne.ch
 sante-glâne.ch



LE RÉSEAU SANTÉ GLÂNE est une association qui regroupe toutes les communes du district de la Glâne. Ses services s'adressent aux personnes âgées qui désirent ou nécessitent un séjour en établissement médico-social ou de l'aide et des soins à domicile.

PRESTATIONS

Aides et soins à domicile
Exploitation des homes du district



SYSTÈME D'ALARME

5.3

Vivre seul à un âge avancé comporte des risques, notamment en cas de chute ou lorsqu'une aide est difficile à obtenir. Pour prévenir les conséquences graves et renforcer le sentiment de sécurité, divers dispositifs d'appel d'urgence sont disponibles.



ASSOCIATION SECURITE MOBILITE AUTONOMIE

📍 Route des Tilles 6A - 1847 Rennaz
☎ 024 524 14 00
✉ info@asema.ch
🌐 asema.ch



ASEMA s'engage en tant que fournisseur dans le domaine de la mobilité, de la santé, de la sécurité et du maintien à domicile.

Elle propose conseils ainsi qu'une large gamme de produits et de moyens auxiliaires.



📍 Chemin du Perrey 82 - 1670 Ursy
☎ 021 909 58 75
✉ info@clinicdom.ch
🌐 clinicdom.ch



CLINICDOM est une organisation reconnue par le service de la santé proposant des conseils, des soins médicaux et diverses prestations permettant le maintien à domicile.

PRESTATIONS

Veilles de jour ou de nuit
Accompagnements divers
Repas et ménages courants



Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

📍 Rue G.-Techtermann 2 - 1701 Fribourg
☎ 026 347 39 40
✉ info@croix-rouge-fr.ch
🌐 croix-rouge-fr.ch



LA CROIX-ROUGE FRIBOURGEOISE propose différents services aux aînés dans le but d'encourager le maintien à domicile.

PRESTATIONS

Système d'alarme
Transports Croix-Rouge
Aide aux proches
Repas accompagné
Visite à domicile